Les affaires foncières engorgent les tribunaux au Burundi

PANA, 24/06/2008Bujumbura, Burundi - Les conflits fonciers reprÃ©sentent 80% des affaires pendantes devant les tribunaux au Burundi, a rÃ©vÃ©lÃ©, mardi, le ministre burundais de l'Environnement, de l'AmÃ©nagement du territoire et des Travaux publics, Anatole Kanyenkiko.M. Kanyenkiko, qui intervenait lors d'une cÃ©rÃ©monie de lancement officiel des travaux d'un comitÃ© technique interministÃ©riel Ã©largi chargÃ© de prÃ©parer la Lettre de politique fonciÃ¨re et d'organiser la rÃ©vision du code foncier du Burundi, a dÃ©clarÃ© que la derniÃ¨re version rÃ©visÃ©e du code foncier du pays date de 1986. "La trÃ¨s forte densitÃ© de la population, qui conduit au morcellement excessif des parcelles, l'Ã©rosion des sols et leur faible productivitÃ©, la dispersion de l'habitat en milieu rural, l'absence d'un secteur industriel et artisanal capable d'absorber les populations sans terre, les cessions et les concessions irrÃ©guliÃ¨res des terres domaniales ont pour corollaire les conflits fonciers qui constituent une des sources majeures d'insÃ©curitÃ© et d'engorgement des juridictions nationales", a fait savoir le ministre burundais. Par ailleurs, la coexistence, dans le domaine foncier, du droit coutumier et du droit moderne est une autre source de nombreux conflits, tels que ceux relatifs Ã la succession des femmes, a-t- il ajoutÃ©.Aussi, le comitÃ© technique interministÃ©riel Ã©largi est appelÃ© Ã doter le Burundi de deux importants instruments, à savoir, le cadre politique de gestion fonciÃ¨re et le cadre foncier rÃ©visÃ© et actualisÃ©, a conclu le ministre.Le deuxiÃ¨me vice-prÃ©sident de la RÃ©publique, en charge des questions Ã©conomiques et sociales, Gabriel Ntisezerana a, de son cÃ´tÃ©, fait savoir que le gouvernement du Burundi a pris la ferme rÃ©solution d'inscrire la politique fonciÃ¨re dans les grandes orientations du Cadre stratÃ©gique de croissance et de lutte contre la pauvretÃ© (CSLP).Les diffÃ©rentes rÃ©formes du secteur foncier sont appuyÃ©es financiÃ¨rement par le gouvernement amÃ©ricain.Le reprÃ©sentant de l'Agence amÃ©ricaine pour le dÃ©veloppement international (USAID) au Burundi, James Anderson, a estimÃ© que la rÃ©vision du code foncier va contribuer Ã la stabilitÃ© sociopolitique dont le pays a tant besoin pour son dÃ©veloppement Ã©conomique et sa sÃ©curitÃ©.